



## 3eme SEGPA et 3eme ULIS : ÉPREUVES du DIPLOME du CERTIFICAT de FORMATION GÉNÉRALE.

publié le 30/05/2016

### *Descriptif :*

L'objectif du diplôme nommé CERTIFICAT DE FORMATION GÉNÉRALE (CFG) est de permettre aux personnes en difficulté d'apprentissage de disposer d'une certification validant des connaissances et des compétences pour les aider dans leur parcours professionnel et favoriser leur insertion sociale.

Des compétences scolaires sont contrôlées par le contrôle continu dans le courant de l'année et sont regroupées dans le « Livret Personnel de Compétences ».

Une autre validation est nécessaire, sous forme d'une épreuve orale qui se déroule face à deux membres d'un jury composé d'enseignants et de directeurs de Segpa. A partir d'un dossier écrit et illustré, présenté par le candidat, l'élève doit s'exprimer sur la réalisation de stages en entreprise, doit présenter son point de vue sur ses expériences et ses objectifs de formation professionnelle. Pour l'élève, la préparation et la rédaction du dossier écrit sont l'objet d'un travail en classe et exige un apprentissage en informatique et une réflexion sur ses projets d'orientation.

Cette deuxième validation sous forme d'épreuve orale aura lieu le mardi 31 mai 2016 dans les locaux de la Segpa du collège Félix Gaillard de Cognac.

---

L'objectif du diplôme nommé CERTIFICAT DE FORMATION GÉNÉRALE (CFG) est de permettre aux personnes en difficulté d'apprentissage de disposer d'une certification validant des connaissances et des compétences pour les aider dans leur parcours professionnel et favoriser leur insertion sociale.

Des compétences scolaires sont contrôlées par le contrôle continu dans le courant de l'année et sont regroupées dans le « Livret Personnel de Compétences ».

Une autre validation est nécessaire, sous forme d'une épreuve orale qui se déroule face à deux membres d'un jury composé d'enseignants et de directeurs de Segpa. A partir d'un dossier écrit et illustré, présenté par le candidat, l'élève doit s'exprimer sur la réalisation de stages en entreprise, doit présenter son point de vue sur ses expériences et ses objectifs de formation professionnelle. Pour l'élève, la préparation et la rédaction du dossier écrit sont l'objet d'un travail en classe et exige un apprentissage en informatique et une réflexion sur ses projets d'orientation.

Cette deuxième validation sous forme d'épreuve orale aura lieu le mardi 31 mai 2016 dans les locaux de la Segpa du collège Félix Gaillard de Cognac.

